

Vivre!

JANVIER 2023



La Roche Blanche
Gergovie



Mes chères concitoyennes, mes chers concitoyens,

L'année 2022 s'est terminée, laissant place à 2023 avec des incertitudes liées à plusieurs facteurs dont les premières sont l'instabilité des prix de l'énergie, l'inflation généralisée auxquelles s'ajoutent les désordres géopolitiques. Cette situation complique la construction du budget 2023. Il va falloir faire preuve de résilience, pour trouver des économies dans nos modes de fonctionnement tout en assurant les investissements nécessaires au développement de notre commune et à l'entretien des bâtiments.

J'en appelle donc à l'ensemble des associations afin qu'elles respectent scrupuleusement les consignes de sobriété. A défaut, nous serions amenés à limiter temporairement l'accès à certaines structures.

L'année 2022 a été particulièrement caniculaire et notre territoire étant en zone rouge quant à la qualité des sols (terrains argileux) la structure des résidences est mise à rude épreuve et les fissures nombreuses. Les personnes qui ont été impactées par ces phénomènes doivent déposer avant le 20 janvier un dossier à la mairie avec photos des désordres. Nous pourrions alors saisir Monsieur le Préfet pour tenter d'obtenir le classement du territoire en zone de catastrophe naturelle.

L'année 2023 commence avec le recensement sur notre commune. Je rappelle qu'il y a obligation de répondre à l'enquête. Réservez le meilleur accueil à nos agents recenseurs. Les données actualisées de l'INSEE créditent notre commune de 3 562 habitants début 2023. Le recensement nous permettra de connaître la véritable évolution de notre population.

En ce début d'année, des travaux concernant la séparation des eaux pluviales et eaux usées sont prévus avenue de la République. Une circulation spécifique sera mise en place. Ces travaux se situeront entre la MLT et la rue Jean Moulin.

Durant la période hivernale, nos services techniques interviennent pour le déneigement et le salage des voiries dès quatre heures du matin. Pour l'efficacité de leurs interventions, nous vous remercions de ne pas laisser des véhicules en stationnement gênant.

Nos associations tiendront, pour la plupart d'entre elles, leur assemblée générale en ce début d'année. C'est peut-être l'opportunité pour ceux qui le désirent de rejoindre les bénévoles qui ont à cœur, tout au long de l'année, d'organiser les manifestations qui font de notre commune une commune où il fait bon vivre.

Le 12 janvier, le don du sang sera de retour sur notre commune à la salle polyvalente. L'établissement français du sang (EFS) manque de stock, il est donc important de répondre à son appel.

Une 2^{ème} session d'ateliers à destination des retraités proposés par le CCAS débutera fin janvier, n'hésitez pas à vous inscrire. La 2^{ème} semaine de janvier, les membres du CCAS effectueront la remise des colis gourmands à nos séniors. Je tiens à remercier Mme Durand et sa classe de CM1 qui ont réalisé la carte de vœux du CCAS.

Je souhaite également saluer le travail de Mme Charlotte Legay, animatrice dessin - art plastique, et les ados qu'elle encadre au sein du Foyer Culturel et Sportif pour la réalisation de la carte de vœux « futuriste » de la commune.

Enfin, il aura fallu attendre 2023 et le début de la 3^{ème} année du mandat de l'équipe municipale pour organiser la manifestation des vœux du Maire, la Covid-19 ayant empêché toute réunion publique. Le jeudi 5 janvier prochain

sera pour moi l'occasion de retracer les actions menées par le conseil municipal, de mesurer les engagements prévus et ce qu'il nous reste à faire d'ici la fin du mandat.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes vœux sincères pour cette nouvelle année. Prenez soin de vous.

Votre Maire,
Jean-Pierre Roussel.



AGENDA

- **12/01 Collecte de Sang** à la polyvalente
- **13/01 AG** du Comité des Fêtes à la polyvalente
- **19/01 Recensement de la population** (lancement)
- **20/01 AG** de l'Association du Site de Gergovie à la polyvalente
- **20/01 Vendredi de l'Art** avec le Foyer Culturel et Sportif à la MLT
- **20/01 Dossier sécheresse 2022** (date limite de dépôt)
- **21/01 AG** de Solibu à l'espace F. Chirent
- **22/01 Loto** du Basket Club LRB à la MLT
- **27/01 AG** du Comité de Jumelage à la polyvalente

MAIRIE

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pour vos démarches administratives (urbanisme, état civil, recensement militaire...), nous vous invitons à prendre rendez-vous auprès des services de la mairie au 04 73 79 40 09.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Du 19 janvier au 18 février 2023, nous allons procéder au recensement de la population de notre commune. Réalisé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) et les communes, le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune.



Un agent recenseur viendra à votre domicile. Nous vous invitons donc à leur réserver le meilleur accueil. Ils vous présenteront leur carte tricolore signée par Monsieur le Maire, gage de leur engagement par la collectivité, et vous expliqueront la démarche à suivre. Retrouvez toutes les informations relatives au recensement à l'intérieur de ce numéro.

TRAIL DE LA ROMAGNATOISE

A l'occasion de la 21^{ème} édition du Trail de la Romagnatoise qui aura lieu le dimanche 29 janvier matin, une partie des parcours de cet événement sportif traversera notre commune notamment au niveau du rond point des Chartres, au bas du quartier du Villard et autour du plateau de Gergovie. Un balisage sera mis en place par l'organisation à partir du vendredi et retiré au plus tard le lundi 30.

Nous vous remercions de respecter ce balisage et de redoubler de prudence lors de vos déplacements en véhicule. *Près de 900 coureurs à pied sont attendus...*

Cérémonie des vœux

Tous les nouveaux habitants arrivés sur la commune en 2021 et 2022, les associations, représentés par les membres du bureau, ainsi que les entreprises et les commerçants sont invités à participer à la **cérémonie des vœux** de la municipalité qui se déroulera le **jeudi 5 janvier à 19h** à la Maison des Loisirs et du Tourisme - Espace Léo Lagrange (37, avenue de La République).

*Jean-Pierre Roussel, Maire de La Roche Blanche,
l'équipe municipale et l'ensemble des agents,
vous souhaitent une **bonne et heureuse année 2023** !*



Directeur de publication : Jean-Pierre Roussel - Coordination et rédaction : Service communication
Impression : Imprimerie Decombat - Tirage : 1600 exemplaires

CCAS

Des colis pour les aînés...

En ce début d'année, les membres du Conseil d'administration du CCAS vont préparer les colis gourmands « Les petits plaisirs » à destination des aînés. Un courrier a été adressé aux personnes concernées courant novembre.

Celles ayant répondu avec un retrait proche de chez elles, pourront venir chercher leur colis :

- le jeudi 12 janvier de 10h à 12h en Mairie (en remplacement de la salle polyvalente – Espace J. Prévert),
 - le vendredi 13 janvier de 10h à 12h à la MLT – Espace Léo Lagrange.
- Pour les personnes ayant choisi « à domicile », elles seront contactées et livrées directement par les membres du CCAS.

Pour + d'infos : Mme Jocelyne Peces, adjointe aux Actions sociales – Solidarité, au 06 10 45 18 65.



Des ateliers pour tous les retraités

Le CCAS, en collaboration avec la CARSAT - ARSEPT Auvergne (Association régionale santé éducation et prévention sur les territoires), propose une 2^{ème} session d'ateliers ouverts à tous les retraités.

Ces derniers débuteront courant février, de façon hebdomadaire (12 séances de 1h par semaine). Conçus de manière pédagogique, ces ateliers se dérouleront par groupe de 10 à 14 personnes, et seront dispensés par un animateur qualifié, avec une méthode qui conjugue contenu scientifique, conseils ludiques et convivialité.

Trois thématiques proposées :

• « Gym mémoire »

Cet atelier propose de l'activité physique (jeux de mémoire, parcours habileté, éveil sensoriel, mimes...) pour consolider vos mécanismes de mémorisation, stimuler votre vigilance et votre concentration, renforcer l'estime de vous-même, stimuler votre fonction cardio-vasculaire...

• « Activité Physique Adaptée Seniors »

Cet atelier encourage à reprendre une activité physique régulière sans risque pour préserver votre autonomie, améliorer vos capacités physiques, retrouver souplesse, endurance et force musculaire, et garder coordination, agilité et réflexes...

• L'Atelier « Seniors au volant » qui se déroulera en 4 séances au 1^{er} trimestre est déjà complet. Toutefois, les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour une 2^{ème} session ou sur la liste d'attente en cas de désistement.

Une participation unique de 10 € (par personne et par atelier) sera demandée, l'autre partie est prise en charge par le CCAS.

Pour participer, il vous suffit de vous inscrire avant le jeudi 12 janvier, en retirant un bulletin d'inscription en mairie ou en contactant directement **Mme Jocelyne Peces, adjointe aux Actions sociales – Solidarité, au 06 10 45 18 65.**

Urbanisme – Travaux

Falaise - Reconstitution convention avec Hydrogéotechnique

La commune a décidé de prolonger la convention passée avec le bureau d'études Hydrogéotechnique qui assure la maintenance et le suivi de la falaise. Les techniciens spécialisés assurent un suivi mensuel à distance des capteurs et des inspections sur site par des cordistes sont réalisées plusieurs fois par an. Chaque trimestre un rapport de suivi est remis à la commune qui peut ainsi suivre l'évolution du risque de chutes des blocs.

Travaux d'assainissement - Rappel

Les travaux d'assainissement (mise en séparatif) sur l'avenue de La République (entre la rue du Verger et chemin des Arvernes) vont débuter courant janvier.

Une circulation alternée est prévue pendant la durée des travaux. Les usagers sont invités à respecter la signalisation temporaire qui sera mise en place, celle-ci pouvant être modifiée en fonction de l'avancement du chantier.



Don du Sang

La **prochaine collecte de sang** aura lieu le jeudi 12 janvier à partir de 16h30 jusqu'à 19h30 à la salle polyvalente – Espace Prévert. Vous êtes invités à prendre rendez-vous en ligne sur : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

L'équipe de bénévoles de l'association, étoffée de 3 nouvelles recrues, vous souhaite une bonne et heureuse année 2023 et vous attend nombreux.

Cadre de Vie – Environnement

Collecte des sapins de Noël (Rappel)



Vous avez jusqu'au 8 janvier pour déposer votre sapin de Noël dans l'un des 3 points suivants : cimetière de Gergovie, parking de la Maison des Loisirs et du Tourisme (MLT) et au Gergovial.

Attention : Seuls les sapins naturels sont acceptés, bien sûr sans traitement, neige artificielle, plastique, restes de décoration ou agrafes, pas de sapins floqués (comme les blancs).



Intercommunalité

Pôle « Adolescents » 11-17 ans

- Le programme d'activités de janvier et février est disponible sur le site Internet de Mond'Arverne Communauté. A Orcet, en lien avec la sortie à la Clermont Geek Convention organisée en mars, des créations de cosplays sont proposées.
- A La Roche Blanche, un intervenant beatbox et des ateliers pâtisserie sont organisés. La sortie commune se déroulera à Super-Besse avec une découverte du yooner (luge spécifique) sur les pistes de ski, samedi 21 janvier.
- Pour rappel : en période scolaire, les antennes de La Roche Blanche et d'Orcet sont ouvertes le mercredi et le samedi. Les antennes d'Authezat et Veyre-Monton sont ouvertes le vendredi soir.
- Pour les vacances de février, la thématique des « vacances actives » concernera la culture japonaise (mangas, calligraphie, cuisine japonaise et de nombreuses découvertes). Au sein de l'accueil libre, nous rencontrerons un artiste avec lequel un projet sera mené au printemps. D'autres sorties seront également proposées. Retrouvez l'ensemble des programmations en scannant le QR code ci-dessous ou sur le site de Mond'Arverne communauté : <https://www.mond-arverne.fr/vivre-et-grandir/pole-adolescents/secteur-escalados/>



Expression du groupe non majoritaire

Vie associative



Foyer Culturel et Sportif

Vendredi de l'Art du 20 janvier

Les nouvelles pratiques de la sculpture (XIXe et XXe siècles) :

La révolution industrielle entraîna les artistes les plus novateurs à se détourner de l'art académique. Le XXe siècle a connu toutes les audaces et les sculpteurs n'hésiteront pas à s'emparer des matériaux les plus déroutants ou à instaurer de nouveaux rapports au spectateur et à l'espace de présentation des œuvres.



Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes se réunira en **assemblée générale** le vendredi 13 janvier à 18h à l'espace Jacques Prévert. Toutes celles et ceux qui ont envie d'apporter leurs idées et de participer à l'organisation des manifestations qui ont lieu sur notre commune, ou d'en proposer de nouvelles, sont les bienvenues !

N'hésitez pas à contacter les membres de l'association en appelant le 06 51 79 13 41, ou en écrivant à Cdf.LRB@free.fr

Association du Site de Gergovie

L'association tiendra son **assemblée générale** le vendredi 20 janvier à 20h30 - salle polyvalente de l'espace Jacques Prévert.

Notre assemblée est ouverte non seulement aux adhérents mais aussi à toutes les personnes qui souhaitent découvrir nos activités, à tous ceux qui s'intéressent aux découvertes sur l'histoire, l'archéologie ou la nature de notre territoire.

SOLIBU

L'association SOLIBU, domiciliée à la Mairie, s'est donnée pour objectif d'aider les personnes les plus défavorisées du Burundi, à travers la mise en place de microcrédits leur permettant de développer des petits projets et ainsi d'accéder à l'autonomie. Depuis 10 ans, pas moins de 100 microprojets ont été ainsi mis en place. Notre association tiendra son **assemblée générale** le samedi 21 janvier à l'espace F. Chirent (face à la Mairie). Ce sera l'occasion de partager avec tous nos réalisations et nos projets, de voir des photos de notre dernière mission. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre ou simplement curieux de mieux connaître ce pays rendez-vous donc le 21 janvier à 17h. Nous partagerons un petit « casse-croûte » à l'issue de la réunion... à bientôt et en attendant si vous voulez découvrir l'association rendez-vous sur <https://solibu.org/wp/>

Comité de Jumelage

L'**assemblée générale** du Comité de Jumelage se tiendra le vendredi 27 janvier à 20h30, à la salle polyvalente - Espace J. Prévert. Venez nombreux nous rejoindre afin d'échanger, découvrir les activités proposées et se retrouver avec nos amis allemands d'Empfingen.

Pétanque Amicale Vercingétorix

1973 - « 50 » - 2023

Notre traditionnelle **galette des rois** aura lieu le jeudi 19 janvier, salle polyvalente - Espace J. Prévert. Cette occasion sera propice pour échanger nos vœux pour cette nouvelle année.

17h30 : Accueil / 18h : galette des rois

Si vous souhaitez prendre une licence ou bien une carte de membre honoraire, nous serons heureux de vous accueillir ce jour-là.

Pour cela, vous pouvez tout simplement téléphoner à Michèle Sergère, présidente, au 06 62 74 95 64.

Nous fêterons cette année les 50 ans de notre amicale.

En vous disant à très bientôt, nous vous adressons chers Rocheblanchois nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Open tennis

L'année tennistique va commencer avec le traditionnel **tournoi interne** réservé aux licencié(e)s de l'OTRB. Il débutera le 7 janvier et se terminera le 26 mars, jour des finales. Toujours disputée dans une ambiance conviviale, cette compétition n'en est pas moins acharnée et offre de très belles rencontres, humaines et sportives. *Bonne chance à tous !*

APE

Toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année. Qu'elle soit remplie de moments heureux pour vous et vos familles. Nous vous attendons nombreux en 2023 à l'occasion de nos manifestations.

Le 17 mars, nous organiserons un bal masqué pour petits et grands.

Une vente de madeleines sera proposée courant avril.

Enfin, comme chaque fin d'année scolaire, nous vous retrouverons le samedi 30 juin pour l'immanquable fête de l'école !

Loisirs et Culture

Loisirs et Culture souhaite une très bonne année au public et lui donne rendez-vous le 26 mars prochain à la MLT. Au programme, un concert de jazz manouche avec Sébastien Félix Quintet.

Après Tom Wouda, sacré champion de France de magie 2022, après l'Orchestre Symphonique des Dômes et la soprano Chloé Jacob qui ont fait vibrer 200 personnes le 4 décembre dernier, Loisirs et Culture propose une soirée festive avec un groupe héritier de Django Reinhardt, génial guitariste à la dextérité hors norme. La billetterie ouvrira prochainement en mairie et sur Internet.



Basket Club LRB

Le **loto annuel** du Basket Club de la Roche Blanche aura lieu le dimanche 22 janvier (14h) à la MLT. Ouverture des portes à 12h30. De nombreux lots à gagner dont un voyage d'une valeur de 500€ ! Venez nombreux partager avec nous ce moment de convivialité.

Principales décisions du Conseil municipal

◆ Modification des statuts de Mond'Averne N°5

Modification apportée dans la compétence lecture publique :

- Gestion et animation des 7 médiathèques intercommunales du territoire : Chanonat, Aydat, Orcet, Les Martres de Veyre, La Roche Blanche, Vic le Comte et Saint-Amant-Tallende.

- Animation d'un réseau de lecture publique accessible par conventionnement aux médiathèques communales du territoire.

◆ Dénomination des voies communales, lotissement des Jardins de Gergovie à Noalhat

Créées de longue date, certaines voies communales n'avaient pas de noms. Une consultation auprès des habitants du lotissement (10 retours sur 14 propriétaires) a été faite avec les propositions suivantes

- Voie 1 (1^{ère} à gauche en sortant de Pérignat Les Sarliève) :

Choix 1 : Impasse César (7 voix)

Choix 2 : Impasse de la bataille (2 voix)

- Voie 2 (2^{ème} à gauche en sortant de Pérignat lès Sarliève)

Choix 1 : Impasse Verca (5 voix)

Choix 2 : Impasse du Grand Noalhat (2 voix)

Les 2 voies se nommeront donc « Impasse César » pour la 1^{ère} et « Impasse Verca » pour la 2^{ème}.

◆ Autorisation mandatement 25 % de l'investissement du BP 2022 avant le vote du BP 2023

Afin d'assurer la continuité des travaux d'investissement de la commune, ainsi que de régulariser les factures en vue de demander le versement des subventions, il est nécessaire d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissement, avant le vote du Budget.

Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement du budget principal et du budget annexe de l'Assainissement (avant le vote du budget primitif 2023) dans la mesure où le montant des dites dépenses n'excèdent pas les 25 % des crédits votés l'année précédente

◆ Régime indemnitaire en cas d'absentéisme : mise en conformité

◆ Recrutement d'agents recenseurs

Afin de conduire à bien la mission de recensement de la population, recrutement de 6 agents recenseurs et d'un agent suppléant en cas d'absence d'un agent recenseur pour la période allant du 6 janvier 2023 au 03 mars 2023, avec fixation des modalités de rémunération.

◆ Subvention exceptionnelle

Suite à la demande de subvention exceptionnelle déposée par l'association Loisirs et Culture qui a organisé 2 manifestations cet automne, il a été décidé d'octroyer une subvention de 1 000 €.

◆ SME RPQS assainissement non collectif et Eau 2021

Adoption du rapport 2021 sur le prix et la qualité du service public (RPQS) de l'eau et d'assainissement non collectif du SME



Zoom sur ...

Cette année, notre commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur (cf. plan ci-joint), recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y seront indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier, alors contactez la Mairie au 04 73 79 40 09.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels.

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la Mairie.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site : <https://le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/>

Le recensement de la population...



RECENSEMENT DE LA POPULATION - COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pouvez vous recenser par internet sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurant sur la notice d'information vous seront remis à partir du 19 janvier 2023 dans votre boîte aux lettres ou en main propre par l'agent recenseur. Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



Pourquoi me pose-t-on des questions sur...

... mon logement ?

Année de construction, surface, etc. connaître votre **type d'habitation**, c'est pouvoir anticiper les besoins de construction dans votre ville.

... mon travail ?

Lieu de travail, secteur d'activité, situation professionnelle, etc. connaître votre **situation professionnelle** permet de comprendre l'activité économique des communes, accompagner leur développement, et mesurer les mobilités entre le domicile et le travail.

... mon foyer ?

Les caractéristiques de votre foyer pour permettre d'**évaluer l'évolution de la population et ses besoins futurs** : crèches, écoles, maisons de retraite, etc.

... mes habitudes de vie ?

Modes de transport, scolarisation de vos enfants, etc. connaître vos **habitudes de vie** permet d'ajuster l'utilisation des équipements collectifs à vos besoins.

... mes données personnelles ?

Nom, prénom, etc. vos données personnelles sont recueillies afin de **ne pas vous compter plusieurs fois**. Elles sont ensuite supprimées des bases de données.



Où suis-je recensé ?

Vous êtes recensé dans votre résidence principale : le logement que vous occupez quotidiennement.



Et si je ne suis pas chez moi ? Vous pouvez contacter votre mairie pour savoir si vous êtes concerné cette année. Si c'est le cas, elle vous expliquera comment procéder.

Je suis étudiant Suis-je recensé chez moi ou chez mes parents ?

Vous êtes recensé là où vous vivez pour vos études et où vous passez le plus de temps.



Je suis étranger

Vous êtes recensé dans votre résidence en France si vous êtes sur le territoire depuis ou pour au moins 1 an.



Militaire, je vis dans une caserne

Vous êtes recensé dans votre caserne.



Je vis dans une habitation mobile

Vous êtes recensé sur place les deux premiers jours de la collecte, par un agent recenseur.



J'habite dans un logement communautaire

(maison de retraite, internat, cité universitaire...) Vous êtes recensé par un enquêteur de l'Insee.



Si vous êtes recensé cette année, vous serez informé par un courrier de votre mairie.

Plus d'infos sur

le-recensement-et-moi.fr



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire. Elles permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers, et de moyens de transport à développer.

Pour faciliter le travail de l'agent recenseur chargé de cette opération, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation.

Votre Maire, Jean-Pierre Roussel.

A partir du 19 janvier, les agents recenseurs déposeront dans votre boîte aux lettres selon leur secteur (cf. carte ci-dessous) la notice sur laquelle figurent vos identifiants de connexion au site le-recensement-et-moi.fr. Vous pourrez ainsi répondre au questionnaire en ligne.

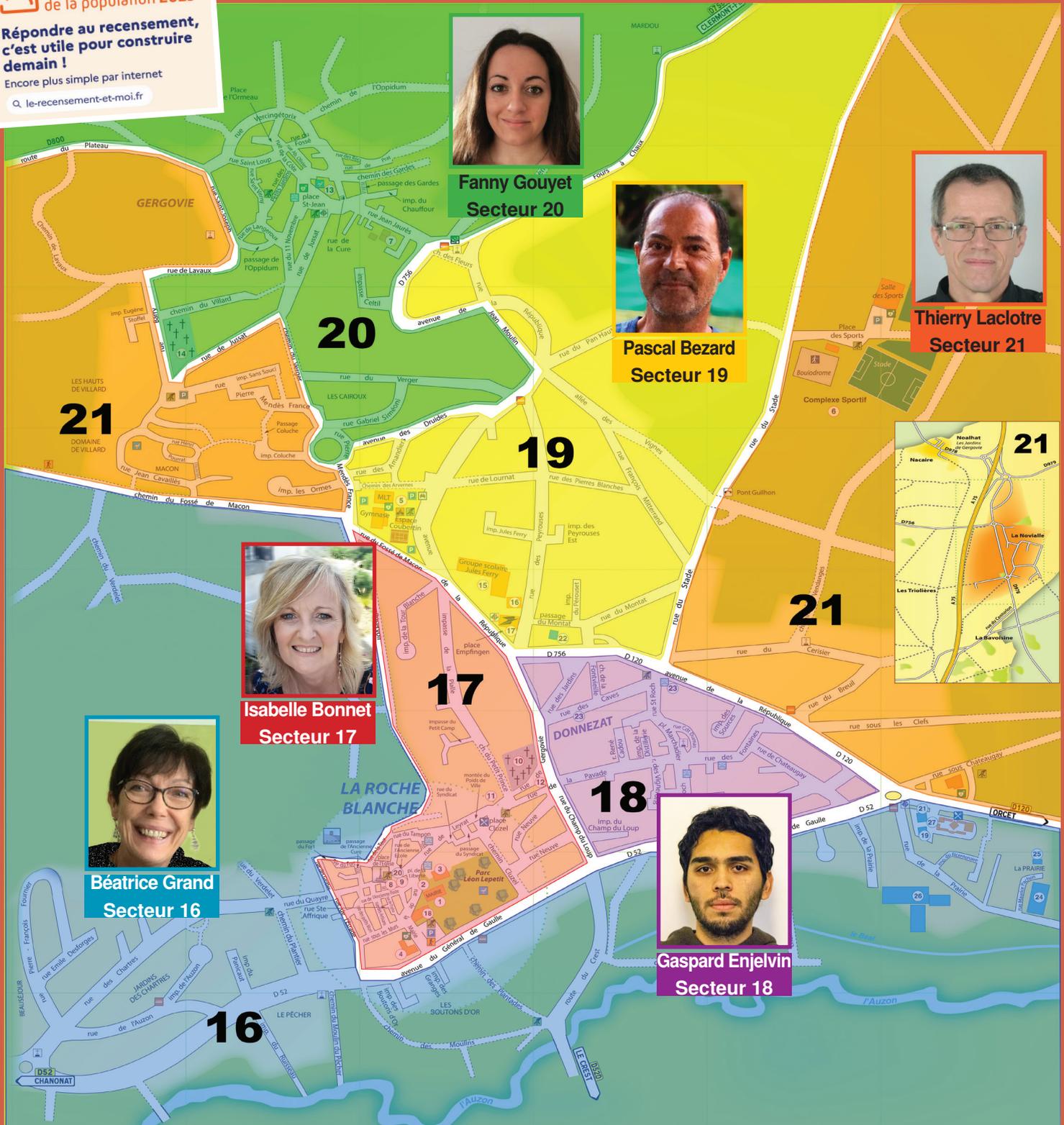
Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser.

Si des personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribueront les questionnaires papier, une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviendront d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

[Q. le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)



En 2023 C'EST LA COLLECTE ALTERNÉE

1 semaine le bac vert
Votre bac vert est collecté
une semaine

1 semaine le bac jaune
Votre bac jaune est collecté
la semaine suivante



Retrouvez les calendriers et les
consignes de tri sur www.sba63.fr

Infos pratiques

Application EcoWatt

Téléchargez l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. A chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

Soyez alerté en cas de risque de coupure

L'application EcoWatt vous permet de recevoir directement sur votre smartphone une notification si un signal orange ou rouge est envoyé 3 jours à l'avance. Une notification peut également être paramétrée pour vous informer au sein d'une journée dès que nous entrons dans une période orange ou rouge.

Important : L'application EcoWatt ne collecte aucune donnée personnelle.

SBA - COLLECTES DES BACS

- Verts (*semaines impaires*) : mardis 3, 17 et 31 janvier
- Jaunes (*semaines paires*) : mardis 10 et 24 janvier

SBA - DÉCHETTERIE DE VEYRE-MONTON

Du lundi au samedi - De 9h à 12h30 et de 13h45 à 18h

NB : Les points d'apports volontaires sont accessibles à tous les détenteurs d'une carte du SBA.



Mairie

04 73 79 40 09

École Jules Ferry

Maternelle	04 73 79 80 62
Elémentaire	04 73 79 80 61
Restaurant scolaire	04 73 79 80 60
Garderie	04 73 79 80 63

Sécurité

Police Municipale	06 08 57 12 13
Gendarmerie de Romagnat	04 73 62 60 64
Gendarmerie de St Amant-Tallende	04 73 39 30 18
Police	17

En cas de panne

Suez Eau Service client	0 420 10 20 20
Suez Eau Urgences	0 977 40 11 35
Dépannage Electricité Enedis	0 972 67 50 63
Urgences Sécurité Gaz GrDF	0 800 47 33 33

Autres services

La Poste	04 73 60 27 73
Taxi/Transport médical	04 73 79 45 14
Notaire - Me Pasquier	04 73 60 24 70
SBA et Aire de collecte sélective	04 73 64 74 44
Paroisse St Ephrem	04 73 39 38 03

Mond'Arverne Communauté

04 73 39 62 00

Relais Petite Enfance	04 73 39 34 75
Guichet unique Enfance Jeunesse	06 27 45 11 54
Escal'Ados	06 68 47 78 96
Service d'aide à domicile et de portage de repas	04 73 69 24 28
Médiathèque de La Roche Blanche	04 73 79 80 58
Mond'Arverne Tourisme	04 73 79 37 69
Musée Archéologique de la Bataille	04 73 60 16 93

Numéros Utiles

Social - Santé - Solidarité

CCAS - Action Sociale Solidarité
06 10 45 18 65 - 04 73 79 40 09

Assistantes Sociales (Mairies de Veyre)	04 73 39 65 60
ADMR	07 85 52 93 44
Clic de Billom	04 73 60 48 85
Mission locale de Cournon	04 73 84 42 76

SAMU et Médecin de garde 15
Sapeurs pompiers 18

Médecins généralistes

Dr B. Fressanges du Bost et Dr C. Panighetti 04 73 79 41 85
Dr P. Le Borgne et Dr A. Such 04 73 87 50 08

Cabinet d'infirmières 04 73 39 01 18

Pharmacie 04 73 79 40 05
Pharmacie de garde : 3915

Cabinet dentaire 04 73 79 41 36

Cabinet masseurs-kinésithérapeutes 04 73 87 50 09

Ostéopathe - E. Christophe 06 29 70 70 38

Auvergne Optic Mobile (*à domicile*) 06 02 05 87 92

Pédicure - Podologue - K. Cauvin
09 83 86 22 11 / 06 37 65 84 53

Psychologue clinicienne - Psychothérapeute
S. Schimpf 06 19 70 28 98

Mairie

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h,

Fermé au public le mardi après-midi et le mercredi après-midi

TÉL : 04 73 79 40 09 - Mail : mairie-larocheblanche@orange.fr - www.mairie-larocheblanche.fr